

**Commune de LIGINIAC**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal en date du **22 août 2025** à 20h00 selon convocation en date du 18 août 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mrs SIRIEZ - BRAZ - Mme BRAULT - M BUSSIERE

Absents excusés : Mme MINARD (a donné procuration à Mme BRAULT)  
M TRONCHE (a donné procuration à M VINCENT)  
M MICHOUX

Absents : M BOUILHAC  
M VERNIENGEAL

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

**Délibération N°2025-047 : Proposition de bail emphytéotique concernant la parcelle supportant l'antenne de téléphonie mobile**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que lors de sa séance du 13 juin, le conseil municipal a refusé la proposition d'achat de la parcelle sur laquelle est implantée l'antenne de téléphonie mobile formulée par l'entreprise CELLNEX.

Suite à ce refus l'entreprise CELLNEX propose la mise en place d'un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans.

Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de cette mise en place

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le principe de la mise en place d'un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans avec l'entreprise CELLNEX concernant la parcelle supportant l'antenne de téléphonie mobile.
- Chargent Monsieur le Maire de mener à bien la rédaction de ce bail qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Membres	12
Présents	7
Représentés	2
Votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 22 août 2025.  
Au registre sont les signatures

